

■ **Carrosserie de la Colice Sàrl**, à Crissier, chemin de la Colice 4, CH-550-1045097-2. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 15 septembre et 15 octobre 2005. But: exploitation d'une carrosserie d'automobile; commerce de véhicules et pièces détachées. Capital social: CHF 20'000, libéré à concurrence de CHF 10'000. Apport en nature selon convention du 15 septembre 2005 et bilan au 30 juin 2005: actifs (CHF17'151.16) et passifs (CHF 7'550) de la société en nom collectif Carrosserie de la Colice, Nicosia et Cefarelli, à Crissier, soit un actif net de CHF 9'601.16, acceptés pour CHF 9'600, montant imputé sur le capital social. Associés-gérants avec signature collective à deux: Cefarelli Gesue, d'Italie, à Aclens, avec une part de CHF 8'000, et Nicosia Salvatore, d'Italie, à Bussigny-près-Lausanne, avec une part de CHF 12'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 11624 du 27.10.2005  
(03085872 / CH-550.1.045.097-2)